

VILLE DE MONTRÉAL

Arrondissement de Mercier --Hochelaga-Maisonneuve
Direction de l'aménagement urbain et services aux entreprises
5600, rue Hochelaga, sous-sol
Montréal (Québec) H1N 3L7

DESTINATAIRE : Huguette Béland, chef de division

EXPÉDITEUR : Renaud Fortin, commissaire au développement économique

DATE : 30 octobre 2002

OBJET : Bâtiment industriel – coin Rouen et Théodore.

Concernant la catégorie I 2 qui vise l'activité industrielle légère tel qu'atelier pour meuble, il existe au niveau de l'arrondissement une demande d'espace industriel pour ce type d'entreprise.

D'ailleurs, le taux de vacance est très faible et les nouveaux espaces pour la construction ne sont pas disponibles, du moins à court terme.

La composition de la structure économique de l'arrondissement (industriel) est en très forte proportion composée de PME de moins de dix (10) emplois, et celle-ci requiert souvent un espace dont l'activité permise se situe dans le I 2. Selon le dernier recensement de l'arrondissement en 1996, 82% de nos entreprises manufacturières comptaient moins de 10 emplois.

Néanmoins, le type de bâtiment industriel dont nous faisons mention, ne répond aucunement au besoin de la demande. D'une part, le fait qu'il soit à étages, qu'il soit très petit et que son coût de rénovation exigerait un prix deux fois plus élevé que ce que l'on retrouve habituellement sur le marché, explique le désintéressement à l'égard de ce bâtiment. Même dans un marché très actif le bâtiment est à vendre depuis plus ou moins 3 ans, sans que personne de l'industrie ne se soit porté acquéreur.

Enfin la propriété (4,000pi²) n'offre aucune possibilité de développement pour l'industrie. Dans ce contexte, je crois que la propriété ne présente pas de réelle valeur pour le développement industriel.